



APRÈS
LES
EXAMENS

Le Quartier Latin

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTRÉAL, 10 JANVIER 1961

VOLUME XLIII — NUMÉRO 26



LES
VACANCES

BAGARRE, DÉFICIT, PROJETS À LA P.U.C.

Les 27, 28 et 29 décembre dernier se tenait, à London, Ontario, le congrès annuel de la Presse Universitaire Canadienne. Les vingt-quatre journaux-membres, représentant autant de publications universitaires, étaient présents. Trois jours d'activités intenses et de festivités nocturnes se sont terminés, pour une part, sous le signe de la discorde, et par ailleurs, dans l'espoir de tous en ce qui concerne certains projets de nature à rendre l'organisation plus efficace et plus valable, du point de vue de la qualité du journalisme étudiant au Canada.

Laval

Comme on le suppose, l'incident du "Carabin" a fait l'objet d'une résolution de la part des délégués. D'ailleurs, les sections de l'Ouest et des Maritimes avaient déjà pris position sur le sujet en expédiant aux personnes concernées une énergique note de protestation contre l'arbitraire du renvoi des trois rédacteurs. Sans grande opposition directe et officielle, la résolution suivante fut adoptée:

"À la suite de l'expulsion de Pierre Migneault, André Blanchet et Pierre Desrosiers, à la fois du journal "Le Carabin" et de l'Université Laval, la presse universitaire canadienne déplore:

1 — L'arbitraire qui, semble-t-il, a présidé à l'exclusion, avant même que n'aient été consultées les autorités étudiantes de l'A.G.E.L.

2 — ce qui est apparu comme ayant été un manque d'effort de l'A.G.E.L. pour faire réadmettre les étudiants ou leur fournir une aide financière; montrant ainsi que l'A.G.E.L. a failli dans l'accomplissement de ses responsabilités en ce qui concerne l'appui qu'elle devait accorder à l'équipe du "Carabin" et au principe de la liberté de presse,

En conséquence il est résolu, pour éviter la répétition de pareils incidents:

1 — que les journaux-membres de la P.U.C. adhèrent à son code d'éthique;

2 — que les associations étudiantes prennent leurs responsabilités en ce qui concerne leurs journaux.

3 — que les autorités universitaires respectent les droits et libertés contenus dans la charte de la PUC, droits sans lesquels il ne saurait y avoir de journalisme étudiant véritable!

L'élaboration, en comité, de cette résolution a permis à tous de prendre conscience de l'acuité du problème de la communication avec nos confrères anglophones. En effet, comme le signalait un participant d'Ottawa, il eut fallu une semaine d'étude intensive pour que ceux-ci comprennent vraiment le sens, la nature et la portée des événements. Leur méconnaissance du contexte social, clérical et politique de la province de Québec a quelque chose d'effarant. On peut d'ailleurs en dire autant des délégués de langue française vis-à-vis la mentalité de leurs collègues "Canadian". Ainsi, la résolution ci-haut fut-elle votée dans son principe sans discussion, mais son utilité, sa nécessité, furent longuement débattues par les participants. À tout le moins, nous pouvons espérer que ces contacts ont ouvert les yeux de quelques-uns, des deux côtés de la barrière.

La bagarre

Proposée par Varsity (Toronto), secondée par Ubysey (Victoria) une résolution demande que, toute prise de position de la PUC, pour être considérée officielle, soit votée à l'unanimité des membres. Dans une certaine partie de l'assemblée, c'est un tollé. Particulièrement "Le Quartier Latin", "Brunswickian" et "Georgian" s'opposent énergiquement à la mesure. En fait, disent-ils, il s'agit là d'une entrave définitive quant à la possibilité d'expression de la PUC et, si nous nous réunissons ici pour voter des budgets, ça n'en vaut pas le peine. De plus, si personne ne peut compter sur l'appui officiel de l'organisme national, nous préférons lutter seuls et nous retirer. Ce mouvement menaçant est suivi par les autres journaux du Québec.

La résolution est adoptée à une très faible majorité. Puis, lors de la discussion sur le cas Laval, certains se ravisent et, après moult engueulades, on rescinde la motion pour exiger seulement un vote des deux tiers. À la suite de cette défaite, Varsity, Queen's et Ubysey se retirent de la conférence. Leurs motifs sont encore obscurs comme ceux d'ailleurs qui les ont poussés à proposer pareil musellement de la PUC. En effet, à part l'argument qu'une prise de position de la PUC restreint la liberté éditoriale du journal-membre — ce qui paraît fallacieux dans tout raisonnement démocratique — aucun représentant de ce groupe n'a voulu donner plus de précisions. En fait, mise à part la possibilité, — très réelle de pressions extérieures — politiques ou autres — il s'agit d'un conflit entre différentes conceptions de la PUC. Les uns veulent que cet organe soit à la fois représentatif et fonctionnel, les autres n'envisagent que le second aspect de son rôle.

Dans le rouge

Pour la présente année la PUC enregistre un déficit de \$4700. Deux ans après l'établissement d'un secrétariat permanent, la banqueroute menace. Trois solutions s'offrent alors: doubler des cotisations déjà triplées l'année précédente, fermer le bureau national ou réunir des fonds hors des cadres du journalisme étudiant. Évidemment, on opte pour cette dernière solution. On prévoit recueillir ces argents surtout auprès des gens bien nantis du domaine de l'édition. En effet, les journaux-membres de la PUC étant des centres d'apprentissage pour leur futur personnel ces entreprises se doivent de les secourir.

D'autre part, ces difficultés financières entravent le développement de l'organisme. Par exemple, la traduction des nouvelles du bureau central doit se contenter d'une résolution de principe — faute de pouvoir payer un traducteur. Divers autres projets comme la création d'un centre national d'information journalistique, d'une bibliothèque, etc., sont partiellement ajournés.

Projets

La PUC assurera la rédaction, à l'échelle nationale, d'un périodique étudiant, édité et distribué

par FNEUC. L'exécutif actuel doit prendre les dernières dispositions concrètes en vue de cette réalisation.

A été aussi constitué un comité permanent d'enquête qui, sur demande de trois journaux-membres, étudiera une situation particulière pour ensuite faire rapport au congrès, afin que celui-ci puisse se prononcer en toute connaissance de cause sur les questions relevant de sa juridiction.

L'exécutif devra étudier la possibilité d'une collaboration avec la Presse Canadienne dans le but d'améliorer le service actuel de transmission des nouvelles et ce, en utilisant le service de "teletype" de cette dernière. Toutefois, pour cette année, les informations continueront d'être expédiées par télégrammes.

Le "Brunswickian" est chargé, pour cette année, de reviser entièrement la charte et le code d'éthique de la Presse Universitaire Canadienne. Toutes suggestions à ce sujet peut lui être transmise par l'intermédiaire du journal local. Avis à tous...

La PUC présentera aussi un mémoire à la Commission Fédérale d'Enquête sur les Publica-

tions. Dans ce document, on souligne l'importance de la presse étudiante, en regard de l'industrie de la publication au pays. Par suite, on demande que celle-ci soit considérée avec plus d'attention de la part des autorités. De plus, on propose au gouvernement fédéral d'encourager financièrement les publications canadiennes afin de parvenir à l'établissement d'une culture distinctive pour notre pays.

Divers

Edwin Jonshon, de l'Université McMaster (Hamilton), a été élu président national pour l'année qui vient. Il a choisi comme vice-président son confrère Brian McCutcheon, et comme secrétaire Michel Beaubien, directeur de "La Rotonde" d'Ottawa. Pour la région du Québec, François Lacasse du "Quartier Latin" et Ann Wilson du "McGill Daily" ont été respectivement choisis président et vice-président.

Le trophée Bracken, pour les meilleurs éditoriaux, n'est pas encore attribué: les juges sont, pour l'instant, introuvables! Le trophée Le Droit (excellence générale)

suite à la page quatre



Une des dernières tâches dont M. Yves Jasmin se soit acquitté pour la brasserie Molson (qu'il vient de laisser pour passer aux relations extérieures de la Société Ford du Canada) a été de remettre officiellement à l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal un chèque de \$500.00 pour aider cette organisation à défrayer le coût de ses nombreuses initiatives. "La brasserie Molson est heureuse de s'associer au mouvement étudiant et espère que cette contribution vous apportera autant de joie qu'elle ressent à vous l'offrir." Miss Quartier Latin ouvre de grands yeux pendant que d'une fraternelle poignée de main le président de l'A.G.E.U.M. et M. Jasmin scellent cet accord.

À l'aube d'une nouvelle année...

À l'aube d'une nouvelle année il est une tradition qui veut que l'on se souhaite une bonne et heureuse année comme si ce vœu allait conjurer le mauvais sort, comme si tout recommençait, comme si faisant ainsi table rase des dettes du passé nous allions reconstruire un autre monde.

A-t-on déjà compris tout le sens de ces mots, a-t-on déjà cru en cette formule? Un homme sincère les a-t-il déjà prononcé, ces mots, en prêtant quelque attention aux mouvements de ses lèvres? Est-il permis de rêver qu'un jour des hommes croient aux souhaits qu'ils distribuent ainsi à droite et à gauche avec autant d'insouciance que le vent?

Bien sûr, l'année qui débute ne sera pas tellement meilleure que celle qui vient de se terminer et quand elle sera morte notre seule consolation sera peut-être de constater que nous avons pu y survivre malgré toutes ces menaces de destructions, de guerres, suspendues au-dessus nos têtes comme l'enfer lorsque nous allions au catéchisme. On peut même constater qu'elle débute assez mal la nouvelle année, sinon ici, du moins dans maints pays où l'accablade a cédé la place aux canons et les visages de haine à ceux de l'amour.

Et alors à quoi bon obéir à la tradition puisqu'apparemment cela ne change rien? Et pourquoi ces faux espoirs quand au réveil ce ne sera comme toujours que désillusions? Pourquoi une fois l'an ces mains tendues, ces sourires quand demain nous nous ferons face dans la lutte sauvage de la vie?

Pourtant, fi d'un anti-conformiste à prioriste et de Dame Raison qui nous fait si souvent

oublier que l'homme a aussi un cœur. Même si cela ne devait rien changer au destin, même si cette année sera celle où nos artisans de la paix nous enverront leur colombe thermo-nucléaire, il est bon et nécessaire que nous nous souhaitions quand même une bonne et heureuse année. Car ce faisant nous reconnaissons qu'hommes nous ne sommes pas ces pierres que nous brisons, utilisons à notre guise, ces pierres soumises, inertes, mais que nous avons en nous cette force vive qui fait que nous forçons notre propre destin et qu'en définitive si nous faisons si souvent notre malheur nous pourrions tout aussi bien édifier notre bonheur. Car ce faisant nous montrons, au moins une fois l'an, que nous sommes capables d'espoir. Celui qui accepte sa condition, si mauvaise soit-elle, accepte par le fait même de l'empirer, celui qui espère, qui croit à un mieux-être possible, est déjà en marche vers ce mieux-être. Plus est déjà en marche vers ce mieux-être. Plus nous serons à espérer, à croire, à tendre vers un dépassement de notre condition, plus nous avons de chance d'effectuer un pas, un seul pas peut-être, mais un pas enfin, vers un monde meilleur.

Que partout, dans tous les pays, les semeurs d'espoirs, les idéalistes fous, tous ceux qui croient à la possibilité d'un monde, non pas parfait, car paraît-il c'est impossible, mais du moins d'un monde meilleur, l'emportent un seul jour sur les fossoyeurs faussement réalistes qui évaluent le monde à leur propre valeur, sur tous ces opportunistes animés du seul froid calcul de leurs intérêts et tout sera transformé ici-bas.

Bonne et heureuse année!

Jacques Guay

LETTRES OUVERTES SUR L'ALGÉRIE

À Monsieur Jacques Guay

Je voudrais dans cet article essayer de clarifier certaines idées exposées par M. Boucher dans le "Quartier Latin" du 6 décembre. Je désire être objectif, et faire appel au vrai bon sens pour la compréhension des vérités humaines du problème algérien qu'un bon nombre de Français essayent de nier.

Ce pays, qui est au seuil de sa septième année de guerre, bouleverse l'opinion internationale. Alors que les N.U. discutent ce problème et que les confrontations internationales laissent entrevoir une paix dans le monde, le général De Gaulle effectue une consultation du peuple et tente de jouer la dernière carte.

Le vrai bon sens humain accepte et approuve la guerre en Algérie; car il ne

voit pas là une guerre où les supposés "Hors la loi" sont avides de sang, mais de braves patriotes que la misère et la servitude ont poussés à se révolter contre le conquérant qui veut leur voler la terre de leurs pères et exploiter les grandes richesses pétrolières du Sahara.

Mais, comme dit M. Boucher, a-t-il existé un peuple algérien? Certes il a existé, il existe toujours et veut rester tel. Ce peuple veut rester uni par l'Islam, le passé historique glorieux et conserver son honneur, en s'affrontant au colonialiste qui essaye de déshonorer pour commander, et cela en mettant en valeur les variétés de race, de tribu... Monsieur Boucher cite les noms des traîtres Balshai, Mecheri... que la France a achetés par de belles fonctions de Caid ou de Cheiks pour les présenter

ques agricoles et industrielles du "colonisateur", de ses hôpitaux, de ses écoles, de ses routes, de ses services publics, de toutes les choses bâties à ses frais.

J'imagine assez mal la façon dont serait reçu le Français qui viendrait débattre avec vous des traitements à appliquer aux Indiens ou aux Esquimaux. Il s'agit là d'une affaire intérieure proprement canadienne. C'est l'esprit dans lequel devait être traitée la question algérienne; une question d'ordre intérieur où des deux côtés, pour essayer d'établir une communauté viable et au nom des plus hauts principes, on a commis des abus: violences, arrestations arbitraires, tortures.

Il serait bon enfin, de reparler un peu de la paille et de la poutre. La question noire est loin d'être réglée aux États-Unis ce me semble. Et les Indiens et les Esquimaux sont-ils des Canadiens "à part entière"? Evidemment, l'Afrique est à la mode, mais elle ne détient pas le monopole des opprimés. Le colonialisme, qui n'a jamais pu se justifier à mes yeux, ne s'exerce pas toujours contre ou sur des peuples étrangers. Il conviendrait d'oter vos yeux, de regarder la réalité en face pour pouvoir enfin pratiquer une autre politique que celle du "Fais ce que je dis et non ce que je fais"...

Suzanne Mentelé
ex-étudiante U.L.B.

à l'opinion internationale et conclu que tout le peuple algérien est aussi aux côtés de la France; mais alors même l'Armée de Libération nationale (A.L.N.) est avec la France et il n'y a pas de guerre en Algérie.

Heureusement, ce peuple est avec le F.L.N. (Front de Libération Nationale) formé purement d'Algériens ou de Français déserteurs et qui ne compte dans ses rangs aucun étranger. Pour les séparer et essayer même de les isoler la France met en œuvre plus d'un million de soldats, de légionnaires qui ont essayé toutes les méthodes humaines de tueries, de tortures et actuellement les "camps de regroupement" (camp de concentration à régime plus libéral). Mais hélas la victoire n'arrive pas, et les quarts d'heure que se donnent les généraux français se multiplient et les années passent.

Alors le bon sens aussi bien international que français se réveille et prend en considération le vrai visage de la guerre inhumaine en Algérie. Le clergé français aussi bien que les intellectuels (manifeste des 121) se lient pour dénoncer l'action sauvage de l'armée pacifiste en Algérie. Le Général De Gaulle lui-même a vu que le quart d'heure duquel parlent ses généraux n'arrive pas, et opte pour les négociations, mais les négociations avec qui? avec le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A.) bien sûr.

Dans sa déclaration du 16 septembre 1959, le général De Gaulle a solennellement reconnu au nom de la France le droit des Algériens à l'autodétermination et a convoqué des délégués du G.P.R.A. pour discuter des clauses de la paix, mais l'entrevue (à Melun) s'est vouée à l'échec.

Et la guerre qui est une honte pour le XXe siècle continue. Le sang qui coule, les tortures, les massacres, les exécutions... qu'on inflige à un peuple qui se veut libre fait la honte d'une grande puissance comme la France. Et tout cela s'étale pour la honte de l'humanité entière en temps de paix, au vu et au su du monde civilisé où l'on se réclame du respect, de la liberté, de la dignité humaine, et de la fidélité aux principes du monde libre.

TRABELSI Mustapha,
Ile Poly.

DÉCÈS D'UNE ÉTUDIANTE

C'est avec stupeur que nous avons appris la mort tragique de Michelle Dagenais survenue le surlendemain de Noël à la suite d'un accident d'automobile.

Michelle s'était beaucoup occupé des activités agémiques et plusieurs comités ont pu profiter de son aide. Mentionnons le Q.L., la Société Artistiques, la Revue Bleu et Or. Et d'elle nous restera le souvenir d'une souriante camarade toujours disposée à rendre service.

Michelle avait 20 ans, l'âge de la joie de vivre, de l'avenir plein de promesses, de l'espoir.

A sa famille, le Q.L., au nom des étudiants, offre ses plus sincères condoléances. Ce deuil qui les afflige est aussi le nôtre.

J.G.

TRIBUNE LIBRE

Montréal, le 13 octobre 1960

Le Quartier Latin
M. Jacques Maher, rédacteur en chef
2222, ave Maplewood,
Montréal 26.

Monsieur Jacques Maher,

En date du 27 septembre 1960, vous signiez un article paru en page couverture du "Quartier Latin" et dont le titre était: "Ce pour quoi on ne paye rien, ça ne vaut rien" (Mgr Lussier).

Cet article, M. Maher, m'a fait bondir.

L'étudiant à l'université est-il à ce point conscient de sa "valeur personnelle" pour croire que tout lui est dû, que la société doit le traiter tel un prince et se traîner à ses pieds, devant ses désirs et ses besoins, sous prétexte que cet étudiant a RECU une intelligence un peu au-dessus de la moyenne? Y a-t-il, dans le fait d'être intelligent, suffisamment de mérite pour afficher une supériorité aussi choquante.

Vous dites: "Il ne faut pas oublier qu'il reste mille dollars par année à payer pour l'étudiant. Il faut qu'il le trouve quelque part ce montant. Et nous ne voulons pas qu'il l'emprunte."

Pourquoi ne voulez-vous pas qu'il l'emprunte?

Peut-être parce qu'alors l'étudiant apprendrait la valeur de l'argent, ce qu'est de le gagner et d'en être jusqu'à un certain point privé... et plus tard, dans sa future profession, aurait-il un peu plus de scrupule à exploiter ceux qui le gagnent de peine et de misère.

Peut-être aussi, notre "élite de demain", en apprenant aujourd'hui à se tirer d'affaire, acquerrait-elle cette débrouillardise et ce sens de l'effort et de l'imprévu qui la rendrait apte à prendre la direction de notre économie, malgré les risques à encourir, plutôt que de se contenter d'un bon revenu agrémenté de la calme atmosphère d'un luxueux bureau, tandis que les hommes d'affaire étrangers s'immiscent dans tous les secteurs de notre économie.

Vous êtes en faveur du pré-salaire... Encore faudrait-il savoir ce que vous entendez par pré-salaire. Il ne s'agit certes pas d'un pré-salaire déductible sur votre salaire ultérieur de professionnel puisque vous êtes contre les prêts remboursables.

Dites donc que c'est un cadeau que vous voulez, un cadeau qui vous est dû, semblez-vous croire, parce que vous avez reçu de DIEU le DON d'intelligence.

"Nous continuons d'avoir en horreur la solution bâtarde des prêts avec ou sans Honneur" dites-vous.

Enfin, le voilà le vrai problème: l'honneur est à la baisse, le sens des responsabilités aussi.

Croyez-vous que cette situation que vous souhaitez pour l'étudiant sera sans conséquences?

Habitué à tout recevoir gratuitement, l'étudiant qui pose actuellement au grand seigneur et à l'homme supérieur, ne sera pas, dans quelques années, le serviteur de la société... mais il continuera de se faire servir par elle.

Ce que je trouve encore plus indignant, c'est qu'un bon nombre d'étudiants semblent penser comme vous; et pourtant, j'ai discuté de ce problème avec celui-ci et celui-là et parmi eux je n'en ai pas rencontré un seul qui partageât votre opinion dans son tout... et plusieurs ne la partageaient pas du tout. Pourquoi alors ne protestent-ils pas? C'est qu'habitué à recevoir tout cuit dans le bec, bon nombre d'étudiants et d'étudiantes ont perdu tout ressort. Beaucoup sont instruits... combien sont formés et prêts à affronter leurs responsabilités? (Naturellement, tous n'ont pas le temps et la patience de relever les idées fortes de Messieurs les Rédacteurs du Q.L., mais je suis étonné que si peu le fassent.)

Cette lacune que je vous souligne ne sera pas corrigée, je le crains, par le système que vous préconisez: Mgr Lussier voit beaucoup plus clair que vous en ce domaine, et, dans l'intérêt de tous, il me semble que l'équipe du Quartier Latin aurait avantage à cesser de faire passer le recteur de leur université pour un parfait imbécile: à vingt ans ou vingt cinq ans, ne prétendons pas avoir le monopole du jugement... l'expérience a encore sa place.

Bien que je ne sois pas encore appelé à gravir tous les jours la grande côte de l'université, je m'estime tout de même le droit, en tant qu'étudiant dans un collège affilié à l'Université de Montréal, d'exprimer mon opinion, et je suis sûr que votre sens aigu de la démocratie ne me contestera pas ce droit.

Onil Roy

Philo II, Séminaire de Philosophie,
Montréal.

A l'occasion du Nouvel An, le Q.L. a nettoyé sa morgue. C'est ainsi que nous avons retrouvé la lettre ci-haut. Avec toutes nos excuses au signataire.

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de

l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la Presse Universitaire Canadienne
et de la Corporation des Écoliers Griffonneurs

Directeur: Jacques GUAY

Assistant-directeur: Christiane VERDON

Rédacteurs en chef: Laurent BEGIN et André PINSONNEAULT

Chef des nouvelles: Serge GRENIER

Comité éditorial: Bruno MELOCHE, Pierre MARTIN, Louis BERNARD,

Yves PAPILLON, Raymond AMYOT, Luc DANSEREAU, Michel PELLETIER

Chargés de chroniques: François LACASSE (Travail),

Denis GAGNON (Internationale), Gilbert MARION (Peinture)

Jean-Pierre LEFEBVRE (Cinéma)

Rédacteurs: Thomas SOMCYNSKY, Pierre BOUCHARD,

Hubert PITRE, Janine BARIL, Bruno VERDON, Léonce BEAUPRE,

Anne-Marie DANSEREAU, Lorraine LAPORTE, Jean MESSIER,

Michel GOUAULT, Sylvie GELINAS, Robert REEVES.

Pages artistiques: Stéphane VENNE (responsable), Louis ST-PIERRE,

André FRAPPIER, Henri ABRAN, Alice PEETERS

Enquêtes et reportages: Jean-Pierre SAULNIER

Correspondant agémique: Jacques THEORET

Photographes: Pierre ASSELIN, Daniel FORTHOMME

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561

Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par LA PATRIE — 180 est, rue Ste-Catherine — Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

NOS INTERNES SONT INSUFFISAMMENT RÉMUNÉRÉS

Montréal,
le 9 décembre 1960

M. Jacques Guay,

Directeur
du Quartier Latin.

Devant l'urgence de la situation causée par le début de la Session provinciale et la proximité de la mise à exécution du plan gouvernemental d'Assurance-Hospitalisation pour le Québec, l'Exécutif National de l'Association Canadienne des Étudiants en Médecine et des Internes a présenté au Ministre provincial de la Santé, l'Honorable A. Couturier, un mémoire succinct dans lequel il expose clairement le déplorable état d'infériorité actuel de l'Interne junior canadien-français en regard de ses confrères des autres provinces canadiennes.

À la suite de l'accueil favorable du docteur Couturier, les Autorités universitaires et hospitalières de la ville de Québec ont pris connaissance de ce mémoire.

Le comité local de l'ACEMI de l'Université de Montréal estime qu'il doit emboîter le pas avec l'Exécutif National et le comité local de Laval. Nous faisons donc tenir ce document, avec les modifications que nous lui avons ajoutées à l'égard des conditions faites aux Internes de l'Université de Montréal, à toutes les personnes que nous croyons intéressées à une solution

équitable du problème de la Rémunération des Internes:

1. Les Autorités hospitalières, tant religieuses que médicales, de tous les hôpitaux où les Internes juniors de l'Université de Montréal peuvent effectuer des stages;

2. Les Autorités de la Faculté de Médecine, en la personne du Doyen et du Vice-Doyen;

3. Les membres du Comité de Régie de l'Association des Étudiants en Médecine de l'Université de Montréal;

4. Tous les Internes juniors de notre Faculté de Médecine qui travaillent présentement dans les hôpitaux;

5. Tous les élèves actuellement en 4^e année de Médecine.

Nous apprécions que les Autorités universitaires et hospitalières soient ouvertes à nos problèmes et nous sommes confiants qu'en des moments sérieux et décisifs, tels qu'en traverse aujourd'hui la Profession médicale, ces Autorités sauront ne pas nous décevoir en reconnaissant l'honnêteté, la justice et le bien fondé de nos demandes.

Respectueusement,

Pierre Maheu,

Officier Sr. Local de
l'ACEMI.

HÔPITAUX GÉNÉRAUX CANADIENS APPROUVÉS PAR L'ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE POUR L'ANNÉE D'INTERNAT JUNIOR

HOPITAL	Lits	Affiliation universitaire	No. de Jr. acceptés	Salaire mensuel
COLOMBIE-BRITANNIQUE				
Royal Columbian Hospital	434	non	12	\$200
St. Paul's Hospital	551	U.B.C.	20	175
St. Vincent's Hospital	193	non	4	100
Vancouver General Hospital	1282	U.B.C.	54	140
Royal Jubilee Hospital	444	non	8	175
St. Joseph's Hospital	444	non	10	175
ALBERTA				
Calgary General Hospital	743	non	16	100
Holy Cross Hospital	338	non	8	100
Edmonton General Hospital	371	U.A.	10	125
Misericordia Hospital	342	U.A.	8	100
Royal Alexandra Hospital	729	U.A.	23	100
University of Alberta Hospital	1078	U.A.	40	100
SASKATCHEWAN				
Moose Jaw Union Hospital	244	non	4	200
Regina General Hospital	739	U.S.	12	125
Regina Grey Nuns' Hospital	471	U.S.	20	200
St. Paul's Hospital	277	U.S.	7	225
Saskatoon City Hospital	345	non	12	225
University Hospital	530	U.S.	13	100
MANITOBA				
St. Boniface General Hospital	640	U.M.	26	110
Grace Hospital	225	U.M.	6	175
Misericordia Hospital	411	non	8	150
Winnipeg General Hospital	830	U.M.	32	110
ONTARIO				
Hamilton General Hospital	1168	non	26	150
St. Joseph's Hospital	479	non	16	175
Hôtel-Dieu Hospital	293	O.U.	10	200
Kingston General Hospital	473	O.U.	18	180
Kitchener-Waterloo Hospital	426	non	9	200
St. Joseph's Hospital	437	W.O.	17	150
Victoria Hospital	877	W.O.	30	140
Ottawa Civic Hospital	873	non	35	100
Ottawa General Hospital	622	U.O.	12	175
Hôpital St-Louis Marie de Montfort	229	U.O.	6	150
General Hospital of Port Arthur	287	non	4	200
St. Joseph's General Hospital	198	non	4	200
St. Catharines General Hospital	360	W.O.	6-8	250
St. Joseph's Hospital	178	non	4	200
Sarnia General Hospital	247	non	6	215
Scarborough General Hospital	187	non	8	150
New Mount Sinai Hospital	337	non	20	100
St. Joseph's Hospital	507	non	21	125
St. Michael's Hospital	830	U.T.	32	70
Toronto East General and Orthopaedic Hospital	649	non	23	100
Toronto General Hospital	1680	U.T.	40	70
Toronto Western Hospital	650	U.T.	27	150
Women's College Hospital	279	U.T.	8	75
Grace Hospital	219	non	4	300
Hôtel-Dieu of St. Joseph	382	non	8	300
Metropolitan General Hospital	311	W.O.	4	300
QUÉBEC				
Hôtel-Dieu Saint-Vallier	772	U.L.	30	40
Hôpital St-Luc	413	U. de M.	15-20	40
Hôtel-Dieu de Montréal	750	U. de M.	22	40
Jewish General Hospital	382	McG.U.	16	65
Maison-Neuve Hospital	511	U. de M.	19	40
Montreal General Hospital	721	McG.U.	48	65
Notre-Dame Hospital	690	U. de M.	9	40
Queen Elizabeth Hospital	273	McG.U.	9	100
Royal Victoria Hospital	907	McG.U.	32	65
Reddy Memorial Hospital	139	McG.U.	7	100
St. Mary's Hospital	301	non	16	100
Hôpital de l'Enfant-Jésus	502	U.L.	20	25
Hôpital du Saint-Sacrement	302	U.L.	18	25
Hôpital St-François-d'Assise	320	U.L.	8	25
Hôtel-Dieu de Québec	310	U.L.	18-20	25
Jeffery Hale's Hospital	150	U.L.	4	25
Hôpital Général St-Vincent-de-Paul	269	U.L.+de M.	7	50
Hôtel-Dieu de Sherbrooke	337	U.L.	6	50
Sherbrooke Hospital	150	McG.U.	5	125
Hôpital St-Joseph	239	U.L.	24	25
Hôpital Général de Verdun	420	U. de M.	7	40
NOUVEAU-BRUNSWICK				
Victoria Public Hospital	169	D.U.	3	75
Moncton Hospital	210	D.U.	5	150
Saint John General Hospital	522	D.U.	14	100
NOUVELLE-ÉCOSSE				
Halifax Infirmary	223	D.U.	8	100
Victoria General Hospital	558	D.U.	48	75
TERRE-NEUVE				
St. John's General Hospital	452	D.U.	15	100

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'HONORABLE A. COUTURIER, M.D. SUR LA RÉMUNÉRATION DES INTERNES

- I Introduction.
- II Droit à une Rémunération de l'Interne.
- III État financier de l'Interne.
- IV Rémunérations payées dans les différentes Facultés de Médecine du Canada.
- V Rémunérations payées à Laval et à l'Université de Montréal.
- VI Droit à une Rémunération équivalente.
- VII Rémunération proposée.
- VIII Approbation de cette Rémunération par l'Association Médicale Canadienne.

I
Comme membres d'un groupe éducationnel spécialisé, ce que tous les étudiants en médecine recherchent lorsqu'ils parlent d'Internat, c'est un enseignement vraiment adéquat et susceptible d'être le substratum d'une excellente formation médicale.

III
Ce que les étudiants en médecine attendent de l'Internat, c'est l'occasion pour eux d'appliquer concrètement la théorie enseignée pendant les quatre premières années de leur cours de médecine, de faire la synthèse des connaissances déjà acquises, c'est l'occasion de toucher du doigt et de solutionner concrètement les pro-

blèmes que posent pour le médecin, le malade et son ambiance sociale.

Il arrive cependant qu'après avoir discuté et jugé l'enseignement qui lui est offert dans les différents hôpitaux, il reste un autre point qui, sans être primordial, mérite sûrement une certaine considération: c'est la Rémunération versée à l'Interne.

L'Interne souhaite s'instruire le plus parfaitement possible afin de mieux servir sa profession qu'est la médecine, mais il est bien établi que pour étudier librement il est essentiel d'avoir une certaine liberté du côté financier. Ainsi, en considérant le seul point de vue didactique, il apparaît clairement que l'Interne doit recevoir une Rémunération adéquate et ceci dans le plus grand intérêt de sa formation médicale.

II

Le droit à une rémunération est un fait admis par tous, autant par le peuple qui a eu l'occasion de voir le problème, que par les Autorités universitaires qui déplorent cette malposition imposée à l'Interne au point de vue financier.

Il est évident que l'Interne veut s'instruire, mais il lui faut avoir de quoi vivre. Ce que nous voulons demander comme salaire, ce n'est rien de superflu, c'est ce qui est dû à l'Interne en toute justice pour le service qu'il rend à l'Hôpital.

Tout travail implique une rémunération, et toute rémunération doit implicitement, selon la loi morale, être suffisante pour que celui qui accomplit le travail puisse vivre dans une honnête aisance.

Nous pouvons ici porter à l'attention un article écrit par le docteur LeRiche dans le Journal de l'Association médicale canadienne en septembre 1960:

"Nous aimerions signaler ici que les arrangements financiers offerts aux Internes et aux médecins résidents ne sont nullement satisfaisants ici au Canada. Une revue des conditions d'engagement des Internes s'impose depuis longtemps. Comme ces jeunes gens et jeunes filles exercent un travail hautement spécialisé dans les hôpitaux, ils devraient être payés de façon raisonnable pour ce qu'ils font, comme c'est le cas en Grande-Bretagne et en Afrique du Sud."

Nous voyons dans quels termes le docteur LeRiche parle en considérant la rémunération payée en général au Canada, mais s'il ne parlait que du cas des Internes canadiens-français du Québec, il aurait sûrement un peu d'indignation dans ses arguments car notre salaire est 2-3 fois moins élevé qu'ailleurs au Canada.

III

La plupart du temps, l'étudiant en médecine doit terminer son cours avec un lourd fardeau de dettes alors que c'est à ce moment qu'il aurait besoin d'argent pour ouvrir son bureau et s'installer afin de pouvoir recevoir des patients.

suite à la page quatre

Aux diplômés de 1961 et à ceux qui font des études postuniversitaires

Excellents postes de carrière

dans les

Sciences et la Recherche scientifique

au

SERVICE PUBLIC DU CANADA

Si vous obtenez un grade postuniversitaire ou avec spécialisation dans un des domaines suivants:

Chimie	Géologie (tous domaines)
Pharmacologie	Génie géologique
Technochimie	Génie métallurgique
Physique	Mathématiques
Géophysique	Électronique
Technophysique	Géochimie
Biochimie	Astronomie

Demandez la Circulaire d'information 61-1500 à votre bureau universitaire de placement:

École Polytechnique — Chambre a-408
Centre Social — Chambre 712

Considérez les emplois disponibles qui vous intéressent, et les avantages d'un emploi dans le Service public du Canada.

Par l'intermédiaire de votre agent de placement, prenez rendez-vous avec l'équipe de sélection pour emplois scientifiques qui visitera votre université en janvier 1961.

NOS INTERNES, SONT INSUFFISAMMENT RÉMUNÉRÉS

suite de la page trois

Ces dettes empêchent aussi beaucoup de médecins de se spécialiser immédiatement après leur cours alors que ce serait le moment idéal.

De plus, pendant ses vacances, l'étudiant en médecine n'a pu gagner qu'un montant d'argent très inférieur à celui que gagnent ses confrères des autres facultés, en Sciences, par exemple, parce que les positions temporaires offertes dans la sphère médicale sont très peu lucratives.

En outre, avant son année d'Internat, il n'a aucune vacance: ce qui signifie qu'il doit s'organi-

ser pour vivre uniquement avec ce que l'hôpital lui paie et de plus, pendant son Internat, il doit verser \$350.00 à la Faculté de Médecine.

L'Interne doit avoir de quoi vivre et si l'on considère qu'aujourd'hui plus de 60% des Internes juniors sont mariés: les femmes et les enfants doivent aussi pouvoir vivre au moins modeste-ment.

Il serait aussi important de signaler le fait que les Internes canadiens-français de la Province de Québec ont dû étudier deux ans de plus que leurs confrères

des autres provinces puisqu'ils doivent faire leur cours classique avant d'entrer en Médecine. Cela donne une excellente formation de base et elle doit demeurer, mais ces conditions, nous semble-t-il, rendent l'Interne en âge de recevoir un salaire raisonnable pour le travail spécialisé qu'il accomplit à l'Hôpital.

IV

Voyons maintenant les salaires payés aux juniors dans les différents Hôpitaux du Canada. Nous reproduisons ici les statistiques publiées l'an dernier dans le Journal de l'Association médicale canadienne, 81: 51-52, 1er juillet 1959.

Ailleurs, et c'est un peu gênant pour nous, la rémunération n'est plus un problème; et ce dont les Internes se préoccupent actuellement, c'est uniquement de l'enseignement.

Les mêmes démarches qui ont été faites dans les autres universités afin d'augmenter le salaire des Internes l'ont été ici dans le Québec mais les réponses obtenues sont tout autres comme nous le démontrent clairement les statistiques reproduites.

V

À Laval et à l'Université de Montréal, il y a 3 ans, les Internes ne recevaient pas un sou. À chaque année, les Internes ont demandé aux autorités hospitalières de leur donner un salaire plus adéquat mais la situation ne s'est pas améliorée de façon appréciable. À Laval, pendant 2 ans l'Interne recevait \$25.00 par mois et cette année, son salaire s'échelonne entre 25 et 75 dollars par mois; les Internes juniors de l'Uni-

versité de Montréal ont reçu \$40.00 par mois durant 2 ans et cette année, ils ont obtenu 65 dollars par mois.

Nous soulignons, d'autre part, que neuf Facultés de Médecine sur douze (Laval, Montréal et Dalhousie font exception) décernent le doctorat à la fin de la IVe année. Le fait de recevoir le doctorat à ce moment ne donne pas le droit de pratique car l'étudiant doit quand même faire un an d'Internat. Ceci s'explique parce que le doctorat est décerné par la Faculté de Médecine alors que le droit de pratique relève du Collège des Médecins et Chirurgiens de chaque Province.

VI

Tous les Internes du Canada ont une formation médicale équivalente car tous les hôpitaux et Universités répondent à peu près aux mêmes exigences de l'accréditation.

Il apparaît cependant que pour un même travail accompli avec les mêmes compétences les Internes de Laval et de l'Université de Montréal sont les moins bien rémunérés des 12 Facultés de Médecine du Canada.

Puisque tous les hôpitaux se conforment aux mêmes exigences d'accréditation, et que tous les Internes juniors remplissent des charges identiques avec les mêmes qualifications, tous les Internes devraient recevoir un salaire que l'on pourrait considérer comme uniforme.

VII

En présentant ce rapport, nous ne voulons aucunement faire une critique destructive, nous ne voulons pas non plus laisser supposer que les Internes s'acharnent à demander toujours plus, mais nous voulons tout simplement exposer les faits tels que tous les étudiants en Médecine les réalisent.

Pour remédier à ce problème, les étudiants suggéreraient une rémunération uniforme dans tous les hôpitaux du Québec et ceci dans le but d'avoir le champ libre pour s'occuper uniquement de l'enseignement. Alors dans le choix de l'Internat, la compétition ne se fera que sur le plan de l'enseignement et non plus sur la question de salaire.

Il faudrait cependant établir un salaire de base qui corresponde à celui donné dans les autres Facultés de Médecine et qui soit aussi équivalent au travail spécialisé que fournit l'Interne à l'Hôpital.

VIII

Nous avons voulu que le salaire proposé pour les Internes soit celui jugé adéquat par les organismes médicaux compétents. Le montant suggéré par l'Association médicale canadienne nous apparaît répondre de façon juste et raisonnable aux besoins actuels de l'Interne junior. Il est précisé dans une lettre adressée aux Secrétaires des Sections provinciales de l'Association médicale canadienne:

"In the report of the Committee on Approval of Hospitals for the Training of Junior Interns, a recommendation for more adequate pay for junior interns led to a statement by the representative of C.M.A. that a minimum stipend of \$200.00 per month was the current objective. The actual resolution as passed by the General Council reads as follows:

That in order to assist in the recruitment of medical students in Canadian universities and to provide an adequate income for junior interns, C.M.A. approves the principle of adequate remuneration of junior interns.

It is recognized that this cannot be implanted by unilateral action and that the support of hospital boards and the administration of provincial plans of hospital care insurance is required. The matter is therefore for Divisional study and action. I fully appreciate that adequate remuneration is capable for wide variation in interpretation and for the sake of a uniform approach, I suggest that we aim at \$200.00 per month for junior interns who live out and \$150.00 per month where board and room is provided."

(Excerpts from a letter to the Secretaries of the Provincial Divisions of the C.M.A. dated August 21, 1959, from the General Council).

Nous vous présentons donc ce rapport dans un esprit des plus coopératifs et dans le seul but de rendre service à tous les étudiants en médecine, aux internes, à toute la profession médicale sans oublier toute la société qui bénéficie des immenses services que lui rend la Profession médicale et chacun de ses membres.

L'Exécutif National de l'ACEMI,
par: Gérard Monfette,
président.

BAGARRE, DÉFICIT, PROJET...

suite de la première page

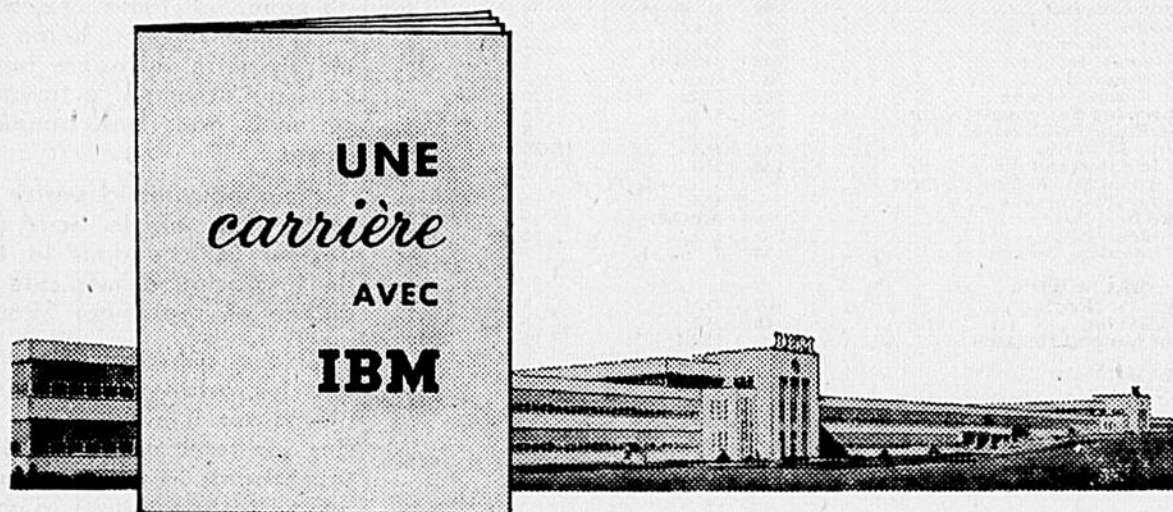
rale parmi les journaux de langue française) est allé au "Carabin" de Laval. Le "Southam" disputé entre les "gros journaux" anglais (publications plus que bi-hebdomadaires) est décerné au Western Gazette" et le Jacques Bureau (excellence générale parmi les journaux anglophones) échoit au "Silhouette" de l'Université McMaster.

Pour mettre un peu d'humour dans les débats, il a été résolu d'utiliser les pigeons-voyageurs

pour la transmission des nouvelles. D'autre part, le congrès souhaite longue et prospère vie, tant au journal qu'à l'université, aux membres de l'actuelle équipe du "Carabin"!

En manière de conclusion on peut dire qu'à la suite de ce congrès la PUC est chargée de magnifiques possibilités et espoirs, avec cependant de graves difficultés immédiates à résoudre.

François Lacasse



Etudiants qui serez bientôt bacheliers, licenciés ou docteurs—en sciences, en génie, en commerce ou ès arts—IBM vous offre une carrière exceptionnelle... largement rémunératrice... qui assure votre réussite personnelle au sein d'une organisation dynamique d'envergure universelle! IBM vous offre le meilleur équipement du monde... les laboratoires de recherches les plus perfectionnés... un travail passionnant qui fait appel au meilleur de vous-même!

Chaque année, nombre de situations intéressantes sont réservées à ceux d'entre vous dont les qualifications répondent aux sévères exigences d'une carrière avec IBM.

Ecrivez-nous! Nous vous enverrons à titre gracieux la brochure intitulée "Une carrière avec IBM"—et vous pourrez tirer les plans d'un brillant avenir.

INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES COMPANY LIMITED

Edifice Sun Life, Montréal, P.Q.

J. E. Tapsell—gérant pour l'est du Canada

IBM

UNE GRANDE CHANCE POUR VOUS CARABINS

sur l'achat d'une

ENVOY 1961

\$1,700.00

ou

CHEVROLET 1961

\$2,285.00

plus accessoires désirés

Un des vôtres

ANDRÉ PAIEMENT

J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE

3930 est, rue Ste-Catherine

LA. 6-4471

RA. 5-4037

ALPINISME ET SKI

*Pour ceux qui n'ont pas d'argent à dépenser,
ceux qui n'ont du temps libre qu'en fin de semaine,
ceux qui aiment la vie au grand air,
ceux qui veulent des copains à l'année.*

Il y a quelque temps je vivais une expérience inoubliable, au milieu d'une famille universitaire d'alpinistes. C'est à Val David, que l'équipe a ses quartiers-généraux. Je m'y étais rendue dans l'auto d'un confrère, comme c'est déjà la coutume, avec, pour tout équipement, des vêtements chauds et une paire d'espadrilles.

Deux semaines avant, à l'une des rares réunions locales qu'il y aura jamais dans l'histoire du groupe, j'avais rencontré ceux et celles qui devaient risquer pieds et mains, sur les pentes de nos patientes Laurentides. Comme gérant, Daniel O'Donoghue de Poly était acclamé à l'unanimité. Cependant les acclamations bien qu'enthousiastes n'étaient pas bruyantes. Nous n'étions que DOUZE. C'est à se demander où sont enfouis l'esprit aventureux et le courage de nos ancêtres, les coureurs de bois. N'en restons pas sur un trait honteux et passager de notre caractère national. Encore chanceux, pour les actuels et futurs alpinistes, que nos montagnes aient attendu si longtemps qu'on se hasarde à les grimper. Il est vrai, allez-vous dire, que l'ALPINE CLUB est formé depuis longtemps, et qu'il compte un groupe d'experts (non étudiants) toujours là d'ailleurs, pour nous donner un coup de main ou de corde. D'accord, mais que faites-vous des jeunes talents d'acrobates qui se perdent; et de la légitime et essentielle énergie que ceux de vingt ans apportent comme stimulant, à n'importe quelle organisation.

Donc nous étions douze. Mais nous étions tous là. Je m'étais présentée dans l'équipe, avec un complexe "roseau casé" pleinement consciente de mon courage. Je m'attendais à côtoyer des filles costaudes et musclées, et des gaillards d'athlètes. Ce n'était pas ça du tout. Les sportives étaient des élégantes, les sportifs n'avaient qu'un physique d'homme de la rue. Je n'entrais plus dans la carrière héroïque imaginée, mais un sport bien en santé, à la portée de tous.

Alpinisme. En vertu de ce mot, nous avons en deux jours, fait trois ou quatre escalades, selon les groupes. A quelques minutes du chalet, il y a l'hôtel La Sapinière. Plus loin on suit un sentier qui mène au Mont Cézaire, Condor et autres. Une fois au bas de la falaise, le premier de cordée nous donne consciencieusement ses instructions. Il grimpe avec adresse. On s'encorde à sa suite et on y va. Les premiers moments sont empreints de doute. "Comment j'vais faire, ça pas de bon sens." Et puis tout ce que l'on sait, les mouvements sont faciles. On se surprend d'agilité et de confort sur un rocher qui semblait à pic. On hésite, on jette un regard en bas, on tient solidement, alors on continue. Et malgré le chef de file qui nous tient par la corde, il y a des instants chéris, ou une tablette rocheuse devient comme une grâce posée là pour notre salut.

Une fois en haut, nous attend une joie comparable à celle d'avoir réussi ses examens. Les élégantes et les hommes de la rue ont grimpé comme s'ils avaient fait ça toute leur vie. Tous réunis, riant des peurs tuées, on se dépêche à redescendre pour recommencer. Descente en rappel. Terme ronflant pour une autre simple aventure. Voilà une étape en chaise cordée, avec en plus, une corde de sécurité, qui nous amène doucement jusqu'au bas.

Quand l'escalade est finie, c'est le retour au chalet. Combien il est accueillant, avec son foyer, ses repas hors-pair, ses lits à matelas ressorts ou soufflés. Et tout ceci pour un prix dérisoire. Si par hasard vous ne croyez pas à la camaraderie, au confort, au bien-être du sport, venez jeter un coup d'œil par ici.

Le groupe a quelque chose de merveilleux, que peu sont en mesure d'offrir. Les changements de saison, automne, hiver, par exemple, n'envoient pas au caveau nos projets, ni notre goût d'être ensemble, et de faire du sport. L'alpinisme finira aux neiges, pour reprendre en avril. Cependant, l'équipe continuera ses activités, par le ski de piste et occasionnellement la raquette à travers la campagne. Donc, nous nous engagerons sur des parcours, tels: la Loup-Garou, partant de St-Jérôme jusqu'à Val-Morin, ou la Maple Leaf, de St-Jérôme au Mont-Tremblant, 100 milles, pour ceux qui n'ont pas peur de l'effort physique. Très bientôt d'ailleurs, notre équipe, s'alliant à l'Alpine Club, aidera au repolissage de ces pistes, lesquelles ont souffert d'abandon. A propos, il ne faudrait pas confondre le ski de piste, et celui de "cross country". Le premier s'accomplit en l'espace d'une journée, et la nuit se passera au chalet. Le second, au contraire, s'adresse aux plus expérimentés, qui devront dormir à la belle étoile.

Au printemps, bien en forme, nous retournerons à l'escalade. Pour ceux qui s'inquiètent de la technique, des cours seront donnés à l'Université sur les flancs de la montagne, plus précisément près des courts de tennis. En ce qui concerne l'équipement, tout est fourni par le groupe. Touchons du bois pour que ça continue.

Nos projets d'été sont vastes, mais réalisables. Après un bon entraînement, nous attaquerons le Mont Washington, et le White Face Mountain. Plus tard, les Rocheuses et leurs glaciers. Ou'en dites-vous? Lors de ces grandes explorations, serons-nous encore seulement douze, à vivre l'aventure exaltante des sommets? NON. Nous grimperez avec nous.

Louise Bédard, Philo II.



SYNTONISEZ

Carabins et Poutchinettes,

Si vous voulez être bien renseignés,

Si vous voulez vivre avec l'AGEUM, syntonisez toujours:

CKVL CARAPOU

avec Michèle Gilbert
Dimanche 2.25 p.m.

CBF METRO-MAGAZINE

avec Pierre Chaurest
Mardi 5.30 p.m.

CKAC RADIO-CARABIN

avec Michèle Poupard
Fernand Girard
Mercredi 9.15 p.m.

CJMS Quartier Latin

avec Jacques Le Bel
Pierre Lemay
Louise Perry
Jeudi 8.30 p.m.

C'est une réalisation du Bureau de Presse de l'AGEUM.

Jacques Le Bel, dir.

SPORTS

LEÇONS DE SKI

MONTE PENTE

Direction: Gérald Simond, instructeur, Chris Gribbin, instructeur. Leçons pour débutants, intermédiaires et avancés. Par moniteurs C.S.I.A. Tous les jours en semaine à 12 h. et à 8 h. (pistes éclairées).

Renseignements et inscription: secrétariat des sports, bureau 307, 2222 Maplewood, RE. 3-9002, Chalet du monte pente RE. 7-2169.

ÉCOLE DE SKI

Tarif régulier: Leçons en groupe:

1 leçon: \$3.00, 6 leçons \$12.00.

Leçons privées: 1 personne \$8.00, 2 personnes \$10.00, 3 personnes \$12.00.

Tarifs pour étudiants: (Membres de l'AGEUM) carte de 6 leçons (groupe): \$2.50, carte de 12 leçons (groupe) à \$4.00.

Angle Bellingham et Boul. Mont-Royal, fonctionne tous les jours de midi à 5 h., de 7 h. à 10 h. le soir (excepté les samedis et dimanches soir).

TARIFS MONTE-PENTE

	Abonnement		
	Quotidien	tous se- sam. et les	maîne dim. jours
Étudiants U. de M....	\$0.50	\$1.00	\$6.00
Collégiens, étudiants d'autres universités	1.00	1.50	10.00
Professeurs, employés diplômés U. de M....	1.00	1.50	10.00
Tous les autres.....	1.50	2.00	15.00

Les étudiantes et étudiants ont cette année la possibilité de suivre des cours de ski très avantageux.

Des moniteurs qualifiés sont à leur disposition tous les soirs en semaine.

L'horaire des leçons est le suivant: mardi 10 janvier à 8 h., mercredi 11 janvier à 8 h., jeudi 12 janvier à 8 h.; dès le 16 janvier, tous les soirs, du lundi au vendredi à 8 h.

INVITATION AUX AMATEURS

BALLON PANIER INTERUNIVERSITAIRE

Reprise des pratiques au gymnase du Mont St-Louis, mardi le 10 janvier à 8 h. p.m. Bienvenue à tous les nouveaux joueurs qui désirent faire partie de l'équipe.

HOCKEY INTERUNIVERSITAIRE

Reprise des pratiques à l'aréna Paul Sauvé, lundi 9 janvier. Notre équipe se rend à Toronto le 13 janvier et jouera contre McGill le 25 janvier.

NATATION INTERUNIVERSITAIRE

Les entraînements reprendront mercredi 11 janvier à la piscine du Centre Notre-Dame, à 5 h. 30. Les nageurs désireux de faire partie de notre équipe sont les bienvenus.

SKI INTERUNIVERSITAIRE

Nos skieurs se sont entraînés assidûment durant les vacances, à St-Sauveur, ils continueront leurs pratiques sur les côtes de l'Université.

VOLLEY BALL

Notre équipe qui s'est brillamment comportée dans la "Montreal Volleyball League" continuera son activité en espérant remporter le championnat.

ESCRIME

Les entraînements d'escrime reprendront mercredi 11 janvier à la Salle de Jeux F4 à 5 h. 30. Les heures de pratique sont les suivantes: lundi de 5 h. 30 à 7 h., mercredi de 5 h. 30 à 7 h., vendredi de 12 h. 20 à 1 h. 30.

JUDO

Les adeptes de ce sport reprendront leurs activités mercredi 11 janvier. Les heures de pratiques sont les suivantes: du lundi au jeudi de 12h. 20 à 1h. 30.

«LE QUARTIER LATIN»

EN

1936

était dirigé par MAURICE ARCHAMBAULT et JEAN VALLERAND. Parmi les collaborateurs les plus assidus, notons, au hasard des sommaires: ROGER DUHAMEL, PAUL LEMONDE, "GERRY" GOSSELIN, JEAN-GÉRARD HÉBERT, JEAN-MARIE BÉRIJAULT, PIERRE RANGER, MAURICE RINFRET, SIMON L'ANGLAIS, HENRI-PAUL LEMAY, ANTOINE GEOFFRION, JEAN FLAHAULT, RAYMOND MASSE, GUY POLIQUIN, JACQUES LEDUC, GUY PRÉVOST. Des noms qui occupent la vedette dans la voie qu'ils se sont choisie.

En 1960, comme en 1936,

"Le Quartier Latin" est imprimé par

LA PATRIE

petit train va loin...



...LA PETITE ÉPARGNE AUSSI

OUVREZ UN COMPTE A LA

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

596 bureaux au Canada

VOUS AUREZ PROFIT À LIRE:

LE DEVOIR

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

Tarif des abonnements:

6 mois — \$10.00

12 mois — \$20.00

LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 3, Qué.

Vous trouverez ci-inclus \$ en paiement

d'un abonnement de mois au DEVOIR

à compter du

Nom

Adresse

SOUHAITS ET CADEAUX

À L'OCCASION DU NOUVEL AN

À Albert Dupuis (secrétaire de l'AGEUM): Un enregistrement de la Polonaise de Chopin, un flocon de vodka (polonaise), un insigne des Lacordaires avec la devise suivante: la boisson rend l'homme semblable à Albert mais jamais ne le rend pire.

À Jean Rochon, l'homme fatal (membre de l'exécutif): l'original de la fameuse caricature, un vrai joual de cowboy haut sur pattes, et un esprit qui soit à la hauteur de son physique.

À Georges Aird (membre de l'exécutif): de continuer d'être un révolutionnaire modéré, de s'illustrer un jour.

À Claude Brossard (membre de l'exécutif): une politique de présence.

À Gérard Trépanier (président de Poly): d'annoncer le nouveau "Pepsodent amélioré" à la télévision, une chaise sans dossier.

À Lise Vaillancourt: la socialisation de la monarchie, un recueil de réponses pour les programmes-questionnaires.

À Mgr Lussier (recteur): un Q.L. qui brille par son absence.

À l'Université: un grand musée où seront exposés, sinon tous,

du moins quelques-uns des projets de transformation du campus.

À Marcel Prud'homme (président de Droit, in absentia); d'être président honoraire de l'AGEUM.

À l'AGEUM: un président qui ne soit pas un prude homme.

À Jean-Marie Pâquet (sans titre): la direction des études à la faculté de Droit de l'Université Sainte Marie.

À la Compagnie de Jésus: une victoire morale.

À André Bellerose (directeur des Activités sociales): de se convaincre de la nécessité de l'Union nationale.

À Jean Lesage (Premier ministre d'une province): un ministère de l'instruction publique afin qu'il puisse remplir sa promesse.

Au Nouveau-Parti: un nouveau chef.

À Jacques Guay (directeur du "Quartier Latin"): plus de photos en première page de "La Presse": c'est fatal.

À Gérin-Lajoie (ministre de la Jeunesse): d'être le premier rec-

teur laïque de l'Université Ste-Marie.

Au Père Plante (recteur du Collège Ste-Marie): on dédicace la chanson "Savez-vous planter des choux".

À Pierre Bouchard (directeur du Comité de finances): de remplacer Gerry Martineau.

À Jacques Lebel (directeur du Bureau de Presse): que des journalistes se rendent à ses coquets et à ses conférences de presse.

À René Lévesque (ministre des travaux publics): que son ministère construise le pont de Trois-Rivières.

À Gilles Pellerin (censeur): de soumettre ses monologues à la censure provinciale.

À M. Lemay (directeur du Centre Social et responsable de l'achat des vins): un manuel du parfait dégustateur de vins.

Aux janissaires: de cesser d'être des têtes de Turcs.

À Jean Drapeau: un métro à ciel ouvert pour sauvegarder la vertu des Montréalais que la noirceur pourrait compromettre.

À la province: que Drapeau préfère être le dernier à Montréal plutôt que le premier à Québec.

À Diefenbaker, l'homme de l'unité nationale contre lui (Prime minister des "bonnes chères canédiens"): de jouir bientôt d'une retraite bien méritée (retraite à plusieurs sens, ainsi on parle de la retraite d'une armée).

À Richard David (directeur des Relex): de faire des relations extérieures.

À Lucien Bergeron (directeur des Publications): de sortir l'Album Bleu et Or avec aussi peu de retard que l'Annuaire des étudiants.

Au Q.L.: un abonnement à vie au "Prie avec l'Eglise".

À l'Équipe du Q.L.: que le directeur cesse de faire parler de lui et qu'on parle un peu d'elle.

LE CATHOLICISME D'HIER, D'AUJOURD'HUI . . . ET DE DEMAIN?

L'histoire nous révèle qu'au Moyen-Age et à l'époque de la monarchie le catholicisme florissait. On ne peut nier ce fait, mais il ne faut cependant pas oublier que le seizième siècle s'est avéré comme une époque de séparatisme au sein de la chrétienté. D'autre part, l'Afrique et l'Amérique ne se présentaient pas encore comme un pilier important du catholicisme.

A notre époque, que l'on a convenu d'appeler les temps modernes, on entend dire (et même par des catholiques) que la foi est à la baisse. A cette époque où le communisme apparaît autant comme un système politique nouveau que comme une doctrine à la mode, il me semble que l'on n'apprécie pas assez l'existence du catholicisme ou tout au moins que l'on n'envisage pas franchement le fait religieux.

Lorsque le premier ministre de l'U.R.S.S., M. Khroushchev, est venu rendre visite au président des Etats-Unis, M. Eisenhower, les journaux ont réservé plusieurs colonnes et édité nombre d'éditoriaux pour marquer cet événement. Dernièrement, le chef anglican et archevêque de Cantorbéry, le Dr Geoffrey Fisher a été reçu par le pape Jean XXIII, chef du monde catholique, à peine une ou deux colonnes ont-elles trouvé place dans les journaux. Quelle signification tire-t-on d'un tel état de choses? Cet événement récent est-il de moindre importance?

Au point de vue historique, c'est un événement qui se s'est pas présenté depuis au moins quatre siècles. Si l'on considère le fait religieux, cette rencontre aura pour effet, et dans un avenir peut-être rapproché, de ramener au catholicisme environ quarante millions d'adeptes disséminés partout dans le monde. "La guerre froide qui a séparé les Eglises dans le passé est maintenant terminée" — (Dr Geoffrey

Fisher). Donc, le rêve de l'unité chrétienne n'est plus une utopie et met bien en évidence le fait de la religion catholique.

Ce fait et l'influence qu'il produit sur les différents peuples qui en sont des adeptes ne peut passer inaperçu même à côté de la propagande populaire communiste. Le catholicisme ne s'attend pas à ce genre de popularité, mais il s'extériorise quand même par la voie de ses participants et ce partout dans le monde: en Amérique comme en Europe. Aux Etats-Unis, l'élection du président montre la confiance et la popularité en la personne de M. Kennedy, mais aussi au catholique, car on ne peut exclure le catholique de la personne. Sachant alors que M. Kennedy est le premier catholique à la présidence des Etats-Unis, on ne peut faire autrement que de conclure à la reconnaissance du fait catholique par le public américain. Au Canada ici, nous avons un gouverneur général catholique, M. Jacques Vanier, dont le fils est entré dans l'ordre des Trappistes à Oka. En Europe, la majorité des chefs d'état actuellement au pouvoir sont des catholiques. Une des figures les plus célèbres est celle du chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, Conrad Adenauer. Les chefs d'état du Portugal, d'Espagne, d'Italie et de la France appartiennent tous à la religion catholique.

Le catholicisme . . . de demain?

Beaucoup de gens envisagent l'avenir avec pessimisme. Ils entrevoient, donc une courte période de temps, l'établissement définitif du régime communiste. Plus optimiste sans doute, j'envisage avec plusieurs lecteurs j'espère, le fait catholique dans un mouvement d'ascension plutôt qu'en baisse.

Maurice Séguin

LA ST-JEAN-BAPTISTE NOUS ÉCRIT . . .

Le 13 décembre 1960.

M. Jacques Guay, directeur,
Le Quartier Latin,
2222 Ave Maplewood,
Montréal 26.

Cher monsieur,

La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet a pris connaissance des différents articles parus dans le "Quartier Latin" en octobre dernier sur le renvoi de trois membres de l'équipe du "Carabin" de l'Université Laval. Notre Société est bien d'avis que les étudiants ont le droit d'exprimer leurs opinions, mais dans un esprit de civisme et non révolutionnaire. Le ton de ces articles ne plaît pas. Si ces propos étaient dits dans une province anticléricale ou par un protestant, cela passerait, mais dans notre province de Québec, l'autorité religieuse doit être respectée. Il en fut toujours et il en sera toujours ainsi. Il y a peut-être plus

de communistes militants dans la province de Québec qu'en Russie, proportion gardée de la population. Qui lit le "Quartier Latin" ou le "Carabin"? Ce sont surtout nos jeunes. Or, plus on apprendra aux jeunes le manque de respect envers l'autorité, a fortiori, l'autorité religieuse, plus on leur forgera une mentalité fautive. Nous savons fort bien le vent d'indépendance qui souffle sur la jeunesse d'aujourd'hui; la jeunesse a soif de liberté, et pour ce faire, elle ne reconnaît plus l'autorité.

Réfléchissez donc, Messieurs les responsables, sur de tels gestes et au lieu de saboter nos institutions les plus chères, travaillez donc à assainir votre milieu.

LA SOCIÉTÉ
ST-JEAN-BAPTISTE
DU DIOCÈSE DE NICOLET,
par Conrad Fouquette,
secrétaire diocésain.



PLUS DE 800 SUCCURSALES AU CANADA
POUR VOUS SERVIR

LA VÔTRE EST À DEUX PAS

LA BANQUE CANADIENNE
DE COMMERCE

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

(Affiliée à l'Université de Montréal)

est prête à vous recevoir à son

COURS UNIVERSITAIRE

qui conduit à un titre universitaire:

LA LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES

Trois années d'étude: Deux années de formation économique et commerciale générale, une année de spécialisation.



DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS GRATUIT

535, avenue Viger — Montréal